

Auch, le 25 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget 2026 : le Département du Gers confirme son soutien à la culture et au tourisme

Réuni en séance le 13 mars 2026, le Conseil départemental du Gers a adopté le budget primitif consacré aux politiques culturelles et touristiques. Présenté par Nathalie Barrouillet, Présidente de la commission Culture et Tourisme, ce budget le soutien fort de la collectivité en faveur de la culture, du patrimoine et de l'attractivité du territoire, dans un contexte budgétaire pourtant contraint.

Pour l'année 2026, les crédits dédiés à cette politique publique s'élèvent à **3 millions d'euros**. Un niveau d'engagement qui traduit la priorité accordée à la vie culturelle et au rayonnement du Gers. *« Dans un moment où certains territoires font, une nouvelle fois, le choix de réduire leur soutien au monde culturel, notre majorité départementale décide au contraire de maintenir son accompagnement. Fidèles aux valeurs qui sont les nôtres, nous considérons que la Culture n'est pas un luxe réservé à quelques-uns ni une variable d'ajustement des budgets publics »*, a souligné Nathalie Barrouillet lors de son intervention devant l'assemblée départementale.

Le Département poursuivra notamment son soutien aux acteurs culturels qui animent le territoire. En 2026, **1,5 million d'euros** seront consacrés aux subventions versées aux associations et structures culturelles, parmi lesquelles les festivals, Ciné 32 ou encore les écoles de musique.

La démocratisation culturelle et l'éducation artistique demeurent également au cœur de l'action départementale. Une enveloppe de **60 000 euros** permettra de soutenir des résidences d'artistes et des projets menés dans les établissements scolaires et les structures éducatives.

La lecture publique constitue une autre priorité. Le budget qui lui est consacré atteint **187 000 euros**, dont **125 000 euros** dédiés à l'acquisition d'ouvrages et de ressources documentaires, notamment pour les collégiens et les publics âgés. Cette action accompagne la mise en œuvre du nouveau schéma départemental de développement de la lecture publique.

Le Département poursuivra par ailleurs ses actions en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine gersois. Les Archives départementales bénéficieront de **200 000 euros**, notamment pour la numérisation des fonds et la modernisation des équipements.

L'abbaye de Flaran, site culturel emblématique du Gers, continuera d'accueillir expositions et actions de médiation grâce à **45 000 euros** consacrés à la programmation culturelle, tandis que **77 000 euros** d'investissements permettront d'améliorer les équipements muséographiques.

Le Département maintient également son soutien à la restauration des monuments historiques, avec **179 000 euros** de subventions, afin de préserver les traces de l'histoire et les paysages patrimoniaux qui façonnent l'identité gersoise.

Enfin, la politique touristique et thermale représente un levier essentiel d'attractivité. Les crédits consacrés à ce secteur atteignent **966 650 euros**, dont **963 000 euros** pour le Comité départemental du tourisme et des loisirs, chargé de promouvoir la destination Gers.

Au-delà des chiffres, la collectivité réaffirme une vision : « *La Culture constitue un bien commun, un espace de liberté et un puissant facteur de cohésion pour nos territoires. Nous demeurons convaincus qu'un territoire qui investit dans la Culture investit avant tout dans son avenir* », a rappelé Nathalie Barrouillet.

Avec ce budget 2026, le Conseil départemental entend ainsi poursuivre une politique culturelle et touristique ambitieuse, au service de l'accès de tous à la culture, de la valorisation du patrimoine et du développement de l'attractivité du Gers.